



La Commission scolaire Eastern Shores sollicite les candidatures de personnes intéressées par le poste suivant : **Psychologue (2113)**

# D’AFFICHAGE	ESSB P26/27-07
LIEU DE TRAVAIL	À déterminer en fonction du candidat retenu (territoire ESSB)
STATUT	Régulier
CHARGE DE TRAVAIL	35 heures par semaine
SALAIRE ANNUEL	59,282 \$ à 110,674 \$ (selon expérience)
HORAIRE DE TRAVAIL	Du lundi au vendredi
SUPÉRIEURE IMMÉDIATE	Directrice des services éducatifs
CLIENTÈLE VISÉE	Étudiants sur le territoire de la CSES
DATE DE DÉBUT	Effective Immédiatement
DATE D’AFFICHAGE	1 septembre
DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES	Jusqu’à ce que le poste soit comblé

LA NATURE DU TRAVAIL

L’emploi de psychologue comporte plus spécifiquement des fonctions de prévention, de dépistage, d’aide et d’accompagnement des élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d’adaptation ou d’apprentissage, d’évaluation du fonctionnement psychologique et mental ainsi que de détermination d’un plan d’intervention dans le but de favoriser la santé psychologique et de rétablir la santé mentale des élèves en interaction avec leur environnement et de les soutenir dans leur cheminement scolaire et leur épanouissement personnel et social.

FONCTIONS CARACTÉRISTIQUES

La ou le psychologue participe à l’élaboration et la mise en application du service de psychologie tout en respectant les encadrements éducatifs et administratifs, tant au niveau des établissements que de la commission scolaire.

Elle ou il contribue au dépistage et à la reconnaissance des élèves vivant des difficultés, et ce, dans une optique de prévention et d’intervention.

Elle ou il planifie et effectue l’évaluation du fonctionnement psychologique et mental des élèves, notamment de l’élève handicapé ou en difficulté d’adaptation, et de l’élève atteint d’un trouble mental ou neuropsychologique attesté par un diagnostic ou par une évaluation effectuée par une ressource professionnelle habilitée à le faire.

Elle ou il sélectionne et utilise des outils psychométriques standardisés reconnus, effectue des entrevues et procède à des observations, analyse et interprète ces observations et les données recueillies.





Elle ou il détermine un plan d'intervention en psychologie dans le cadre d'un plan d'intervention pour répondre aux besoins de l'élève.

Elle ou il participe avec l'équipe multidisciplinaire à l'élaboration et la révision du plan d'intervention de l'élève en y intégrant, s'il y a lieu, son plan d'action; elle ou il participe au choix des objectifs et des moyens d'intervention; elle ou il collabore avec les autres membres de l'équipe à la concertation et la coordination des interventions et à l'évaluation de l'atteinte des objectifs.

Elle ou il aide les enseignantes et enseignants à préciser la nature de la problématique, les conseille et les soutient dans leur démarche éducative; elle ou il suggère ou applique des solutions ou des stratégies propices à l'amélioration des conditions de réussite de l'élève ou d'un groupe d'élèves; elle ou il planifie, organise et anime des activités de formation.

Elle ou il intervient auprès d'élèves, de groupes d'élèves ou de parents;

La personne assiste dans l'identification de difficultés, les soutient dans l'exploration de solutions et, au besoin, leur propose des ressources.

Elle ou il conseille le personnel d'encadrement, rédige des rapports d'expertise, d'évaluation, de bilan et d'évolution de situation et fait les recommandations appropriées pour soutenir la prise de décision.

Elle ou il conseille et soutient les intervenantes et intervenants scolaires en matière d'intégration d'élèves en classe ordinaire et leur propose des moyens d'intervention ou des activités appropriées à la situation de l'élève ou d'un groupe d'élèves.

Elle ou il peut être appelé à intervenir pour aider à désamorcer des situations de crise ou d'urgence et proposer des pistes de solution.

Elle ou il développe et maintient des relations avec les représentantes et représentants des organismes partenaires, du réseau de la santé et des services sociaux et des commissions scolaires.

Elle ou il prépare et assure la mise à jour des dossiers selon les normes propres à la profession et les règles définies par la commission scolaire; elle ou il rédige des notes évolutives ou des rapports d'évaluation d'étape, de fin de processus et de suivi de ses interventions.

QUALIFICATIONS REQUISES

Être membre de l'Ordre des psychologues du Québec

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, leurs relevés de notes et leurs diplômes, en indiquant en objet le numéro d'affichage **ESSBP26/27-07, à job.opportunity@essb.qc.ca.**

La Commission scolaire Eastern Shores s'engage à assurer l'égalité d'accès à l'emploi et encourage les candidatures des femmes, des autochtones, des minorités visibles, des minorités ethniques et des personnes handicapées. La CSES ne contactera que les candidats sélectionnés pour un entretien.

